

DEC211742DR07

Décision portant nomination de M. Vincent DOLIQUE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5672 intitulée « Laboratoire de physique de l'ENS de Lyon ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC201509DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°UMR5672 intitulée « Laboratoire de physique de l'ENS de Lyon » et nommant M. Jean-Christophe GEMINARD en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'**UMR5672** en date du 05 / 07 / 2021 ;

Considérant que M. Vincent DOLIQUE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Rhône Auvergne du CNRS les 28 et 29 mars 2019 et du 08 au 10 avril 2019 ;

DECIDE:

Article 1er : M. Vincent DOLIQUE, ingénieur de recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5672 intitulée « Laboratoire de physique de l'ENS de Lyon » à compter du 01/01/2021.

M. Vincent DOLIQUE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Vincent DOLIQUE** est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Lyon le 13 juillet 2021

Le directeur de l'unité Jean-Christophe GEMINARD

Visa du délégué régional du CNRS Laurent BARBIERI

> Visa du président de l'École Normale Supérieure de Lyon Jean-François PINTON